~~FRC.13379.A.~~
Case
FRC
14658

Discours
sur
La Conspiration Hébert, Ronsin, etc.

Prononcé au club des Jacobins,
le 24 Ventose an II.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Le rapport qui a été présenté hier à la Convention et lu à cette Société, a déjà jeté un grand jour sur la conspiration tramée contre la liberté, sur cette conspiration d'autant plus funeste qu'elle avait été ourdie par des hom=

=mes qui avaient pris le masque du patriotisme; elle était aussi profondement combinée qu'atrocement conduite; elle portait le crime au delà de ce qu'avaient imaginé jusqu'ici les conspirateurs; elle tendait à égorger la Convention et les Jacobins; elle avait pour objet et d'affamer le peuple et de le harceler pour le conduire à l'esclavage.

Dejà par les résultats de l'instruction, par les preuves acquises au tribunal révolutionnaire, la plupart des conjurés sont connus, et en ce moment ils sont en état d'arrestation. Ces conspirateurs sont d'autant plus coupables qu'ils sont sortis du sein du peuple, et qu'ils ne se sont servis de la confiance qui leur avait été donnée que pour l'égorger. Ces conspirateurs sont Hébert, Momoro, Vincent, etc.

Il est des traits qui caractérisent ces hommes et qui vont apprendre qu'en révolution il ne faut idolatrer personne. Ces hommes atroces, car ils ne peuvent être qualifiés autrement, puisqu'au moment où ils étaient comblés de la faveur po=pulaire ils méditaient de faire égorger le peuple, ces hommes atroces, dis-je, allaient chercher leurs

complices au fond des prisons. Ils devaient distribuer des armes aux scélérats qui ont déjà combattu contre le peuple.

Déjà il existe au tribunal révolutionnaire des preuves matérielles de ce que je vous annonce; c'est d'après ces preuves que les conspirateurs ont été incarcérés. On a mis en arrestation des hommes qui en parlant de liberté, avaient le royalisme dans le cœur. Celui qui devait être nommé par eux Régent de la République Française, vient aussi d'être arrêté.

Telle était la marche de la conspiration; déjà les mesures étaient prises pour égorger une partie des prisonniers, l'on avait mis à part ceux à qui la liberté devait être rendue pour verser le sang du peuple.

La pénurie momentanée des subsistances est le résultat des efforts des conjurés; les denrées ont été enfouies ou perdues pour affamer le peuple et l'exciter au désespoir. Des hommes de l'armée révolutionnaire étaient déjà désignés pour combattre contre la liberté; une fausse patrouille

devait massacrer le corps de garde placé à la prison de l'Abbaye, donner ensuite la liberté aux prisonniers qui se seraient répandus dans Paris pour égorger les patriotes. L'on devait se porter à la monnaie et au trésor public et là s'emparer des deniers de la République, et les distribuer aux malveillants qui devaient servir la cause des conjurés. La fin de cette décade devait être l'époque de l'anéantissement de la liberté; mais la liberté sera triomphante à la fin de cette décade, et la mort des conjurés attestera bientôt son triomphe.

Cette conjuration avait des ramifications étendues; nous avons appris par la correspondance d'aujourd'hui qu'un contre-révolutionnaire de l'assemblée constituante avait dit en pays étranger que dans cinq à six jours on verrait éclater en France une conspiration qui étoufferait la liberté. Cette conspiration a des ramifications jusque dans nos armées: tout a été tenté pour engager les soldats à déserter les drapeaux de la République; mais le Français des armées a soutenu

l'honneur du nom français; il s'est élevé contre cette trame et a demandé le supplice des scélérats qui voulaient perdre la liberté.

Tels étaient les projets sinistres des hommes qui ont trop longtemps abusé le peuple; ils seront punis de leur scélératesse. Tel qui est patriote aujourd'hui et qui demain sera devenu un contre révolutionnaire doit tomber sous la hache de la loi.

Il est beaucoup de traits aussi atroces que ceux que je viens de vous peindre; mais la prudence me dit qu'il n'est pas encore temps de les dévoiler. J'en ai dit assez pour faire connaître au peuple l'atrocité de ces hom=mes qui ont voulu étouffer la liberté et pour faire désirer qu'ils disparaissent de l'Univers.

On avait parlé d'insurrection dans une société populaire; sous doute l'insurrection est le plus saint des devoirs lorsqu'elle est légitimée par l'oppression; mais le but des conspirateurs était de la faire naître contre la Convention Nationale. On avait demandé le rappel des

représentans du peuple auprès des armées, l'épuration de la Convention, l'organisation du conseil exécutif d'après la Constitution; le but de ceux qui faisaient ces propositions étoit de dissoudre la Convention actuelle et de lui substituer une autre puissance.

Des hommes qui devaient être contents d'avoir atteint à la hauteur où ils étaient parvenus, et où jamais ils n'auraient du espérer d'arriver, des ambitieux qui as=piraient au ministère, des hommes qui n'étaient ci-devant que des ouvreurs de loges, étaient montés aux premières loges: ces hommes sont les conspirateurs d'aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire de vous dire combien leur conduite doit exciter d'indignation. Jurons tous de n'épargner aucun conspirateur quelque part qu'il se présente.

Nous le jurons tous, s'écrient les membres.

Aujourd'hui l'on fait justice des conjurés, après demain nous ferons un rapport sur l'affaire de Chabot: vous verrez alors qu'on a découvert

toute l'infamie des conspirateurs. Vous n'en serez que plus fermes dans votre opinion; et si vous levez le poignard ce ne sera que pour exterminer tous les traitres.

Le discours de Billaud Varenne a souvent été interrompu par des applaudissements et des marques d'indignation.

J'ai oublié de vous dire, reprend l'orateur, que Ronsin est un des conjurés: c'était un des principaux acteurs de la conspiration. Il est allé dans une prison pour combiner les moyens de faire évader les prisonniers. On a proposé à l'un d'eux de se rendre à Francfort pour avertir nos ennemis du plan de conspiration et du moment de son exécution. Vous devez frémir de l'état affreux où l'on vous a mis; mais l'énergie que l'on a déployée, rassure les amis de la patrie.

XXVII.